

# Reflète

#292

Le magazine de la ville de Vaux-le-Pénil

Novembre 2024



7

## Semaine Européenne de Réduction des Déchets

ACTUS

8-9

## Une Ville engagée auprès de ses écoliers

DOSSIER

11

## Marché de Noël

ACTUS

# À découvrir DANS VOTRE MAG'

## 4

### Retour en images

## 5-7

### Actus

Taxe foncière p.5 / Pourquoi des rues sans lumière ? p.6 / Semaine Européenne de Réduction des Déchets p.7

## 8-9

### Dossier

Une Ville engagée auprès de ses écoliers

## 10-11

### Actus

Vie associative p.10 / Marché de Noël p.11

## 12-13

### Agenda

## 14

### Tribunes & État Civil

## Réunion publique

Lundi 2 décembre à 18h30 Salle Camille Claudel  
"Orientations générales pour la mise en place du Règlement Local de Publicité (RLP)".  
Renseignements : 01 64 71 51 00

## Conseil municipal

Judi 12 décembre à 20h

Maison des Associations

Renseignements : 01 64 71 51 00



Ville de  
**Vaux-le-Pénil**

8 Rue des Carouges,  
77000 Vaux-le-Pénil

Ouvert du lundi  
au vendredi de :

8h30 à 12h

13h30 à 17h

01 64 71 51 00

[accueil@mairie-vaux-le-penil.fr](mailto:accueil@mairie-vaux-le-penil.fr)

[www.mairie-vaux-le-penil.fr](http://www.mairie-vaux-le-penil.fr)

### Permanence

En cas d'urgence (un signalement ou une intervention), contactez notre standard d'urgence disponible 7j/7 et 24h/24 au 01 64 71 51 00

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux    

**Directeur de publication** : Henri de Meyrignac / **Rédactrice en chef** : Morgane Girolt / **Comité de rédaction** : Henri de Meyrignac, Guillaume Veux, Morgane Girolt, Aurélie Robin / **Conception, maquette** : Aurélie Robin **Impression** : Alliance Partenaires Graphiques - 03 26 50 33 97. **Photos** : Service communication, Adobe stock, DR.

Ce magazine est imprimé en 6 000 exemplaires sur papier PEFC.

**Pour nous contacter** : [communication@mairie-vaux-le-penil.fr](mailto:communication@mairie-vaux-le-penil.fr)





## Le coût de la qualité

Depuis 4 ans, nous travaillons à l'amélioration de la qualité des services qui vous sont destinés.

Pour nos écoliers, un travail majeur sur les marchés de restauration a été mené, afin que repas et goûter intègrent désormais une proposition d'aliments bio de meilleure qualité. Un contrôle permanent de leur valeur nutritive complète cette offre qualitative. Le résultat : une nette augmentation de la fréquentation de nos cantines.

Nous avons recruté pour la pause méridienne des encadrants et des auxiliaires supplémentaires pour les enfants de la classe ULISS, ce qui a permis une inclusion maîtrisée et un temps de restauration plus apaisé pour l'ensemble des enfants. Là encore, leur travail semble porter ses fruits puisque la fréquentation du périscolaire et des accueils de loisirs est elle-aussi en augmentation.

Les actions culturelles de la commune dans nos écoles (initiation à la musique, ateliers sur la pause méridienne...) sont indissociables de leur qualité, qui s'étend au-delà de l'élémentaire, avec des interventions au collège et au lycée.

Enfin, le PEdT va redynamiser les propositions d'actions des services de l'intergénération et de la parentalité de l'Arcature. Notre enjeu ici est de rendre plus visible et plus efficace la continuité de nos offres éducatives et sociales, nombreuses mais éparpillées, par une politique structurelle en direction de la parentalité, de la crèche au lycée.

Nous ne pouvons que nous réjouir que le nombre d'enfants et d'adultes qui profitent de ces améliorations ait augmenté. Néanmoins, il faut en conséquence faire des choix financiers devant l'augmentation de ces dépenses de fonctionnement qui empiètent sur les dépenses d'investissement nécessaire à leur survie.

Une réflexion s'impose donc sur les moyens de la Ville dans un contexte national qui n'est plus seulement de rigueur budgétaire mais de régression des moyens financiers alloués à nos collectivités territoriales.

Là sont les orientations budgétaires à venir.

**Henri de Meyrignac,**  
Maire de Vaux-le-Pénil



## 1. 25<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage avec Belvidere

Du 19 au 23 septembre ont été célébrés les 25 ans de jumelage avec Belvidere. M. Gard, Maire-Adjoint délégué à la transition énergétique et au comité de jumelage, M. Girardin, Conseiller municipal délégué aux recettes, aux subventions et aux marchés publics et M. Valot, Conseiller municipal délégué au sport, ont représenté la Ville, en compagnie également de Schwieberdingen, l'autre ville-sœur de Vaux-le-Pénil.

## 2. La semaine bleue : à tout âge, ensemble !

Du 30 septembre au 4 octobre, l'Arcature a accueilli près de 140 personnes autour de 12 ateliers dédiés aux seniors, pour se détendre ensemble, créer, bouger et stimuler ses neurones !

## 3. Journée de la Parentalité : 1<sup>ère</sup> édition réussie

Samedi 5 octobre à la Buissonnière, 330 personnes ont participé à une journée exceptionnelle autour de la parentalité. M. Le Maire Henri de Meyrignac et les élus

municipaux ont souligné et remercié l'implication des services. Pour cette grande première, tous nos partenaires institutionnels étaient au rendez-vous pour une introduction au vaste et merveilleux monde de la parentalité.

## 4. Premières Bobines, le festival dans nos écoles

En amont du Festival Premières Bobines, qui s'est déroulé du 19 au 26 octobre à la Ferme des Jeux, ce sont 1 050 élèves de nos écoles primaires et plus de 90 collégiens qui ont pu profiter des ateliers en partenariat avec la Microfolie Melun Val de Seine.

## 5. Démocratie participative

Pour la 9<sup>ème</sup> fois samedi 12 octobre, le Comité Citoyen du projet de la Plaine des Jeux et du Bois Gaston Dumont s'est réuni pour une séance de travail riche d'échanges et d'informations.

Lundi 14 octobre, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) était à son tour le sujet d'une réunion publique.



## LE MOT DU MAIRE

Nous avons reçu la Taxe Foncière de 2024. Il faut préciser que seuls les propriétaires paient cette taxe qui est la seule à la charge des Penivauxois. En effet, la Taxe d'Habitation que payaient tous les occupants de logement, locataire ou propriétaire, a été supprimée.

La disparition de la Taxe d'Habitation a libéré les locataires de toute taxe communale. **La Taxe Foncière reste donc le seul levier pour augmenter les recettes de la commune.** C'est évidemment elle qui est mobilisée par les communes (en 2023 pour Vaux-le-Pénil), mais aussi par l'État. Chaque année pour rattraper l'inflation, il augmente les bases locatives de 7,1 % en 2023 et 3,9 % en 2024. C'est pourquoi la Taxe Foncière augmente cette année de 3,9 %. On peut le voir clairement sur les avis ci-contre.

L'iniquité c'est que, même si les propriétaires ne payent plus désormais la Taxe d'Habitation, ils restent les seuls à porter une part importante des recettes communales, surtout depuis que l'Etat nous a supprimé la Dotation Globale de Fonctionnement faisant perdre annuellement 1,2 millions de recettes.

**Henri de Meyrignac,**  
Maire de Vaux-le-Pénil

DIRECTION GÉNÉRALE  
**AVIS D'IMPÔT**  
TAXES FONCIÈRES  
votées et perçues par la commune, le



## Taxe foncière 2024 : pas d'augmentation de la part communale

**2023**

Taxe Foncière 2023	Commune	État	Part Communale	Taxe d'habitation	Taxe d'ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Taxe sur l'eau
Taux 2022	39,48 %	%	0,54 %	0,374 %	10,09 %	%	
Taux 2023	49,46 %	%	0,54 %	0,58 %	10,09 %	0,314 %	
<b>Propriétés bâties</b>							
Adresse							
Base	4549		4549	4549	4549	4549	
Cotisation	2250		25	27	459	14	2775
Cotisation base							
Adresse							
Base							
Cotisation							
Cotisation base							
Cotisation 2022							
Cotisation 2023	2250		25	27	459	14	2775
Variation	%	%	%	%	%	%	

**Part communale :**  
augmentation de la Taxe Foncière suite au vote budgétaire 2023

Taxe des ordures ménagères (**SMITOM**)

**Taxe GEMAPI**  
Loi sur l'eau

**2024**

Taxe Foncière 2024	Commune	État	Part Communale	Taxe d'habitation	Taxe d'ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Taxe sur l'eau
Taux 2023	49,46 %	%	0,54 %	0,58 %	10,09 %	0,314 %	
Taux 2024	49,46 %	%	0,54 %	0,587 %	10,09 %	0,30 %	
<b>Propriétés bâties</b>							
Adresse							
Base	4727		4727	4727	4727	4727	
Cotisation	2338		26	27	477	14	2882
Cotisation base							
Adresse							
Base							
Cotisation							
Cotisation base							
Cotisation 2023	2250		25	27	459	14	2775
Cotisation 2024	2338		26	27	477	14	2882
Variation	+3,91 %	%	+4,00 %	0 %	+3,92 %	0 %	

**Pas d'augmentation de la part communale,**  
mais augmentation des bases fixées par l'État



M. Michel Gard, Maire adjoint délégué à la transition énergétique.

## PAROLE D'ÉLU

*Aujourd'hui, de nombreux réseaux du territoire sont vétustes et malgré la mise en place de nouveaux mâts, des pannes sont régulièrement constatées par les Pénivauxois. Bien entendu, la municipalité actuelle déplore cette situation. S'il n'est bien sûr pas possible de restaurer l'ensemble du réseau, ni de suspendre le MPE, la Ville a entendu et écouté les nombreuses plaintes des Pénivauxois et a fait le choix de prioriser ces travaux complémentaires de réseaux. Un plan d'action a été établi en priorité sur la rue de Croix Besnard, la rue de la Grissonnières, la rue de la Louve, la rue des Fauvettes et la rue des Bordes.*

## Pourquoi des rues sans lumière ?

En 2017, afin d'améliorer et combler les dysfonctionnements liés à l'éclairage public, la ville de Vaux-le-Pénil a pris la décision de lancer un Marché à Performance Énergétique (MPE) sur 12 ans. 7 ans plus tard, malgré la mise en place de candélabres neufs, plusieurs rues de Vaux-le-Pénil sont régulièrement plongées dans le noir. *Reflets* vous explique pourquoi.

La mise en place d'un MPE a pour objectif de rénover le patrimoine d'éclairage public, notamment pour consommer moins d'énergie et pour générer des économies de fonctionnement pour la ville. Chiffrés à 8 millions d'euros à l'époque, les montants budgétaires et le phasage des travaux pour la rénovation totale des réseaux et des candélabres n'étaient pas la priorité et hors des moyens d'investissement de la Ville.

La précédente municipalité avait alors fait le choix de négocier le MPE, notamment sur les paramètres suivants :

- Diminution de l'enveloppe d'investissement de 8 millions d'euros à 3,8 millions d'euros TTC (soit 700 points lumineux traités sur 2 500).
- Remplacement des seuls réseaux d'éclairage public défectueux à l'époque.
- Non prise en compte de la télégestion.
- Non prise en compte du remplacement des massifs en béton (supports de candélabres).

La non prise en compte des travaux de rénovation des réseaux d'éclairage public vétustes explique les nombreuses problématiques du MPE, puisque ce dernier traite uniquement des luminaires en eux-mêmes. Pour remédier à ces problèmes de réseaux obsolètes, l'équipe municipale a créé de manière distincte un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) voirie et candélabre (relamping). Les montants respectifs sont de 1,5 million et 200 000 € annuels.



## COUR BEUVE ET GANTIER : TOUJOURS SOUS TERRE

La cour d'école de Beuve et Gantier fait elle aussi l'objet de problématiques liées à la vétusté du réseau. Les actions suivantes ont été menées entre septembre et octobre : une radiographie des cours, une inspection télévisée et une géo détection de l'ensemble des réseaux. À ce jour, la collectivité est dans l'attente des rapports, des préconisations et des modalités techniques à mettre en œuvre. Les travaux seront programmés dans les meilleurs délais après la validation des devis.



## Semaine Européenne de Réduction des Déchets

La SERD revient du 16 au 24 novembre à Vaux-le-Pénil :  
7 jours d'actions partagées pour toujours moins de déchets !

Depuis plusieurs années maintenant, la Ville s'inscrit dans une démarche éco-responsable. Actions de sensibilisation en matière de lutte contre le gaspillage alimentaire sur les temps méridiens et périscolaires, activités zéro déchet à l'Arcature, multiples sites de compostage sur la commune ou encore obtention du trophée "Zéro phyt'eau" en 2021 : c'est avec évidence que Vaux-le-Pénil participera pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive à la Semaine Européenne de Réduction des Déchets.

### REJOIGNEZ-NOUS AUTOUR DE NOMBREUSES ACTIVITÉS

Rendez-vous autour d'un programme varié, riche en activités à partager en famille. Vous aurez notamment l'occasion de participer à plusieurs ateliers à l'Arcature, comme le traditionnel "Repair Café" pour réparer ses objets plutôt que de les jeter, ou le "Troc Culture" pour échanger vos livres, CD, vinyles, DVD, jeux vidéo et jeux de société.

La Ville aura également le plaisir d'accueillir des partenaires locaux ;

entre autres, GABI 77 proposera une animation autour de la vie de l'abeille et des produits de la ruche avec dégustation de miel, ou encore un atelier création de sacs avec de vieux t-shirts proposé par le SMITOM.

Pour clôturer cette semaine, ne manquez pas notre **grand ramassage citoyen samedi 23 novembre de 9h à 11h** (point de départ aux services techniques, 479 bis, rue de la Justice). Il sera suivi d'une exposition sur les pratiques du tri mises en place dans nos restaurants scolaires et les différentes pesées des ramassages citoyens. En parallèle, de nombreuses actions, comme le troc livres, seront mises en place par les agents municipaux.

Ensemble, réduisons notre quantité de déchets et encourageons des pratiques de consommation responsable !

Découvrez  
prochainement  
le programme complet  
en scannant ce QR Code



**4<sup>ÈME</sup> ÉDITION**

### CONCOURS DU SMITOM

## 1 005 KG DE TEXTILES RÉCOLTÉS !

En partenariat avec l'organisme TissEco Solidaire et soutenu par la Ville, le SMITOM-LOMBRIC a proposé aux collèges et lycées du territoire de participer à un concours de collecte de textiles, linges et chaussures du 22 avril au 31 mai 2024. 6 établissements ont participé : 3 137 kg de textiles ont été collectés !

**Un grand bravo aux deux établissements pénivauxois présents sur le podium :**

- Lycée Simone Signoret :  
745 kg (2<sup>ème</sup> place -  
Remporte 400 euros pour  
un projet pédagogique sur le  
développement durable)
- Collège de la Mare aux Champs :  
260 kg (3<sup>ème</sup> place)

**LA VILLE EST FIÈRE  
DE SES JEUNES  
COLLÉGIENS ET LYCÉENS.**



## Vaux-le-Pénil, une ville engagée auprès de ses écoliers

Au quotidien, la Ville est déterminée à améliorer la qualité d'accueil des enfants et des jeunes Pénivauxois, notamment à travers la mise en place de moyens et d'outils certifiés par des labels.

### LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT - PLAN MERCREDI)

En dehors des heures de présence en classe, nos jeunes Pénivauxois sont amenés à fréquenter les accueils du matin, du midi et du soir (temps périscolaires). Ils peuvent aussi être accueillis aux Centres de Loisirs enfance et jeunesse durant les vacances scolaires ou les mercredis (temps extrascolaires).

En juin 2024, *Reflets* annonçait la décision de la municipalité de mettre en place un Projet Éducatif de Territoire, avec pour objectif d'offrir un parcours éducatif cohérent et de qualité sur ces différents temps d'accueil. Celui-ci a été voté en conseil municipal jeudi 17 octobre.

Un vrai travail de fond a été mené : habitants de tout âge, associations, agents municipaux, élus, enseignants ou encore partenaires locaux se sont réunis les mardis 2 avril et 14 mai. Ensemble, et accompagnés par l'association des Francas de Seine-et-Marne, ils ont échangé, rassemblé leurs idées et défini les objectifs à atteindre du PEdT. Le tout a été validé en commission par l'Éducation Nationale, la CAF et le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES).

#### Placer les habitants (enfants, jeunes, parents, seniors, associations) au cœur du projet

- Favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle.
- Renforcer la place des enfants et des jeunes comme acteurs citoyens de leur parcours.

- Encourager l'implication des familles et accompagner les familles vulnérables.

#### Améliorer de façon continue la qualité des services

- Structurer et faire vivre la politique jeunesse (accrochage scolaire, poursuite d'études, insertion professionnelle).
- Faciliter la montée en compétence des équipes (pédagogique, montage de projets, handicap...).
- Instaurer une culture de l'évaluation continue (recensement des besoins, adéquation de l'offre et des moyens).

#### Fédérer la communauté éducative (services municipaux, Éducation Nationale, associations, parents...) et assurer la continuité éducative

- Garantir une appropriation du PEdT et de ses finalités éducatives par la diversité des acteurs du territoire.
- Favoriser les liens et les échanges entre les différents types d'acteurs.
- Travailler la complémentarité des offres et les passerelles entre les âges.

**Ces prochaines semaines seront consacrées à la création de groupes de travail pour réfléchir aux étapes progressives de mise en œuvre de ces actions, entre 2024 et 2027.**





M<sup>me</sup> Patricia Rouchon, 3<sup>ème</sup> maire adjointe en charge de l'enfance, de la petite enfance, de la vie scolaire et périscolaire, de la jeunesse et de la démocratie participative.

## PAROLE D'ÉLUE

*Plus que jamais nous devons rester centrés sur la qualité d'accueil de nos jeunes Périvauvois de 0 à 18 ans. Mais nous pouvons toujours progresser. C'est pourquoi de nouveaux axes de travail sont engagés avec notamment la mise en place du PEdT, l'amélioration qualitative de la pause méridienne et la réhabilitation-extension prévue du groupe scolaire Romain Rolland ainsi que son accueil de loisirs (projet soutenu financièrement par le Département).*



## LA VILLE S'INVESTIT DANS L'ALIMENTATION DE NOS ÉCOLIERS : DES PRODUITS DE QUALITÉ DANS NOS RESTAURANTS SCOLAIRES

La restauration scolaire est un temps fondamental dans la journée de l'enfant, sur lequel la Ville tient à s'améliorer continuellement, notamment à travers le respect de la **loi EGalim**.

Promulguée en 2018, et complétée en 2021 par la loi Climat et Résilience, la loi EGalim prévoit plusieurs dispositions pour une transition vers une alimentation de qualité et durable :

- Au moins 50 % de produits durables et de qualité pour les familles de produits "viandes" et "poissons", dont minimum 20% de produits bio dans les repas servis.
- La mise en œuvre de menus végétariens (un par semaine pour la restauration scolaire).
- La lutte contre le gaspillage alimentaire.

Fortement engagée à respecter cette loi, et à la faire respecter à ses prestataires de restauration scolaire, la municipalité a fait le choix de s'auto-évaluer depuis 2022, en plus des audits obligatoires effectués une fois par an par des sociétés externes. En effet, l'agence d'accompagnement "Poivre et sel" effectue un audit dans chacun de nos restaurants scolaires deux fois par an. L'occasion de contrôler - entre autres - les équipements, les normes d'hygiène et de sécurité, l'analyse des menus et la qualité des repas.

Le dernier contrôle, en date du 9 janvier 2024 à François Mitterrand, fait état d'un bon fonctionnement, du respect des normes d'hygiène, d'un bon suivi de nettoyage et d'une prise de température respectée, **permettant à la Ville d'obtenir la note globale de 99,1% de satisfaction**.

En parallèle, la Ville a obtenu en juin 2024 l'agrément FranceAgriMer, dans le cadre du programme Européen "Lait et Fruits à l'école" qui soutient la distribution de ces produits frais, accompagnée d'une mesure éducative, visant à promouvoir auprès des élèves un comportement alimentaire plus sain, mais aussi à améliorer leurs connaissances sur les signes officiels de la qualité et de l'origine des produits.



## L'association APLE a fêté ses 30 ans

Créée en septembre 1994, l'association de parents d'élèves APLE (Agir Pour Les Enfants) a fêté le 13 septembre ses 30 années de mobilisation aux côtés des parents des élèves de Vaux-le-Pénil.

« Nous sommes heureux de défendre et de représenter tous les parents. Ce sont ces actions et ces raisons qui nous poussent depuis 30 ans à Agir Pour Les Enfants, et que nous espérons continuer encore plusieurs années. » Daniel Cornu, président de l'APLE.

Tous les parents sont les bienvenus pour aider à mener à bien les actions de l'APLE : [contact@aplevlp.fr](mailto:contact@aplevlp.fr)



## Les Virades de l'Espoir, ensemble pour vaincre la mucoviscidose

Dimanche 29 septembre à la Buissonnière s'est déroulée l'édition 2024 des Virades de l'Espoir. Une multitude d'activités ont permis de reverser 3 040 € au profit de l'association Vaincre la Mucoviscidose.

« Marjorie Bacheley, sa présidente, s'est lancée dans cette aventure dès 2014, puis a créé son association en 2017. Depuis elle ne lâche rien et accompagne notamment la fondation Grégory Lemarchal avec ses actions. Un grand merci à elle pour son engagement ainsi qu'à tous les bénévoles présents ! » - M<sup>me</sup> Céline Erades, maire adjointe déléguée à la vie associative.



## Mobilisés pour octobre rose

Samedi 12 octobre, l'association Story Danse a organisé un stage dont une partie des recettes a été reversée à la Ligue contre le Cancer du sein. Côté mairie, le parvis s'est joliment paré du symbole et des couleurs d'octobre rose. Plus fortes ensemble sur <https://www.ligue-cancer.net/octobre-rose>



## Les Enfants Protégés

### vous donnent rendez-vous pour leur 19<sup>ème</sup> spectacle !

Samedi 23 novembre à 20h30, les murs de la Buissonnière résonneront sur les chansons de comédies musicales emblématiques. Au programme, plus de 2h de spectacle porté par 8 enfants de 6 à 16 ans, ainsi qu'un buffet et une tombola.

« Venez nombreux soutenir notre action, essentiellement vouée au monde du handicap. Nous vous entraîneront avec nous dans la joie, la bonne humeur, la danse... le bonheur. » - Gérard Galia, Président de l'association.

Réservez vos places dès maintenant en scannant ce QR Code



# Marché de Noël

le 7 décembre de 10h à 20h  
et le 8 décembre de 10h à 17h



Artisanat et produits de bouche



Boîte aux lettres du Père Noël



Marrons chauds  
et barbes à papa



Balades en calèche



Musique et spectacles



Présence du Père Noël



Restauration sur place

## La Ferme des Jeux

Cher Père-Noël,

Cette année, je te donne rendez-vous samedi 7 décembre de 10h à 20h et dimanche 8 décembre de 10h à 17h à la Ferme des Jeux...

Il y aura tout ce qu'il faut pour t'amuser ; comme je sais que tu es gourmand et que tu aimes les belles choses, j'ai invité plus de 50 exposants rien que pour toi.

Tu pourras déguster des barbes à papa, des marrons, du vin et du chocolat chauds, et plein d'autres gourmandises... Mais n'oublie pas que tu dois réussir à passer par la cheminée !

Pour aider tes lutins dans la fabrication des cadeaux, plusieurs artisans seront là pour exposer leurs jolies créations, je suis sûr que tu vas adorer.

Tes rennes pourront se faire des amis, avec les chevaux de la balade en calèche. On fera aussi la fête en ton honneur, avec des spectacles, des chants et plein d'autres animations !

Par contre, tu repartiras avec un peu de travail, car les enfants pourront t'écrire des lettres à la Poste du Père-Noël... D'ailleurs, ils pourront même prendre de l'avance en déposant leurs lettres dans la boîte aux lettres située sur le parvis de la mairie du 16 novembre au 15 décembre. Ça ne te dérange pas j'espère ?

Ps : J'ai entendu dire que tu serais là les samedi et dimanche à 16h...

Alors je te dis à bientôt Père-Noël !

28<sup>ème</sup> édition



## CAFÉ PARENTS

**SAMEDI 9 NOVEMBRE DE 10H À 12H**

"Prévenir et détecter le harcèlement à l'école : comment faire ?" avec Hélène Decat.

- + L'Arcature
- + Renseignements et inscriptions au 01 64 71 51 46



## INSCRIPTIONS À LA BOURSE AUX JOUETS ET OBJETS DE PUÉRICULTURE

Organisée par le Comité des Fêtes, la bourse aux jouets et objets de puériculture aura lieu **dimanche 1<sup>er</sup> décembre de 10h à 17h** à la Buissonnière.

- Début des pré-inscriptions par mail uniquement à partir du **lundi 28 octobre** (recommandé)
  - L'inscription sera définitive après règlement aux dates suivantes :
    - **samedi 9 novembre** de 9h à 12h
    - **mardi 12 novembre** de 17h à 19h
- au local du Comité des Fêtes à la Ferme des Jeux.

- + Renseignements : 06 79 79 82 29 [cdf.vlp77@gmail.com](mailto:cdf.vlp77@gmail.com)



## IMPRO AL'DENTE

**JEUDI 7 NOVEMBRE À 20H**

Avec la Ligue d'Improvisation de Seine-et-Marne.

- + Petit Théâtre Ginette Kolinka
- + [www.impro-lism.blogspot.fr](http://www.impro-lism.blogspot.fr)

## COMMÉMORATION



**LUNDI 11 NOVEMBRE À 11H**

Rassemblement devant le cimetière communal.

## COMMISSION CIMETIÈRE

**JEUDI 14 NOVEMBRE À 14H**

Cette commission a pour but de réfléchir ensemble sur ce lieu important de notre commune. Elle permettra également de répondre aux interrogations des administrés attachés à la qualité de cet environnement. Suivie d'un temps d'échange à la Maison des Associations.

- + Cimetière communal
- + Renseignements : 01 64 71 51 00

## HOP, TROUVÉ ! (JEUNE PUBLIC)

**SAMEDI 16 NOVEMBRE À 15H ET 16H30**

Ce spectacle est un voyage plein de poésie et d'humour autour du "cherche et trouve" avec pour thème : la quête de l'autre.

- + Petit Théâtre Ginette Kolinka de la Ferme des Jeux
- + Dès 4 ans
- + Tarif unique : 6€
- + Renseignements : 01 64 71 91 28 et [www.culturetvous.fr](http://www.culturetvous.fr)



© KMBO

## ANETA GEORGE AND MELEM

**DIMANCHE 17 NOVEMBRE À 11H**

La musique d'Aneta George sonne comme un jazz délicat et aérien, entraînant l'esprit à vagabonder dans des vibrations d'émotion pure.

- + Petit Théâtre Ginette Kolinka de la Ferme des Jeux
- + Dès 12 ans
- + Tarif unique : 6€
- + Renseignements : 01 64 71 91 28 et [www.culturetvous.fr](http://www.culturetvous.fr)



©Charlie BENTO

## SEMAINE EUROPÉENNE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

**DU 16 AU 24 NOVEMBRE (p.7)**

Participez à nos nombreuses actions pour mettre en lumière et essayer les bonnes pratiques de production et de consommation qui vont dans le sens de la réduction des déchets !

- + Programme à venir

## SALON DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE

**MARDI 19 NOVEMBRE DE 9H30 À 12H**

Porté par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, ce salon est destiné à tous les porteurs de projet de création ou de reprise d'entreprise.

- + 297, rue Rousseau Vaudran, 77190, Dammarie-Lès-Lys
- + Coorganisé par YourBusinessinMelun, la CMA IDF77 et la CCI 77

# AGENDA

## CONCERT D'AUTOMNE DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

JEUDI 21 NOVEMBRE À 20H

Embarquez à bord d'un "Orient Express" musical et traversez de nombreux pays : "Le tour du monde en 80 jours", "Le château ambulante", "La légende de Ashitaka"... Dépaysement garanti !

- + La Grange de la Ferme des Jeux
- + Entrée libre dans la limite des places disponibles



## QUIZ SPÉCIAL J.O.

SAMEDI 23 NOVEMBRE À 14H30

Proposé par l'Association de la Ferme des Jeux

- + Petit Théâtre Ginette Kolinka
- + [assofermedesjeux@gmail.com](mailto:assofermedesjeux@gmail.com)

## SPECTACLE DES ENFANTS PROTÉGÉS

SAMEDI 23 NOVEMBRE À 20H30 (P.10)

"Les Comédies Musicales"

- + La Buissonnière



## COMME ON BRÛLE ENCORE

JEUDI 28 NOVEMBRE À 20H

Dans un contexte de libération de la parole sur les violences faites aux femmes, ce spectacle original amène à une prise de conscience collective. Quatre femmes de tout âge et de tout milieu social se rencontrent lors d'une soirée organisée par Caroline qui fête son enterrement de vie... conjugale.

- + La Grange de la Ferme des Jeux
- + Dès 12 ans
- + Tarifs de 8 à 19€
- + Renseignements : 01 64 71 91 28 et [www.culturetvous.fr](http://www.culturetvous.fr)

## CAFÉ PARENTS

SAMEDI 30 NOVEMBRE DE 10H À 12H

"Conflits dans la fratrie : accompagner ses enfants pour plus de sérénité à la maison" avec Hélène Decat.

- + L'Arcature
- + Renseignements et inscriptions : 01 64 71 51 46

## SMITOM-LOMBRIC

SAMEDI 7 DÉCEMBRE DE 10H À 16H30

Cette année, faites le plein d'idées pour vos décorations et cadeaux de Noël : artisans locaux, recycleries, friperies et ateliers créatifs sauront satisfaire petits et grands.

- + Plateforme de compostage et déchèterie - Lieu-dit "Les Pleins" 77550 Réau
- + Gratuit
- + Un pancake et une boisson offerts.

## DON DU SANG

SAMEDI 7 DÉCEMBRE DE 10H À 15H

Réservez votre créneau en ligne sur <https://dondesang.efs.sante.fr/> ou en scannant ce QR-Code

- + Maison des Associations
- + Renseignements : 06 85 87 94 52



# VOS AUTRES RENDEZ-VOUS



## MARCHÉ DE NOËL

SAMEDI 7 DÉCEMBRE DE 10H À 20H ET

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE DE 10H À 17H (P.11)

Rendez-vous pour la 28<sup>ème</sup> édition du Marché de Noël de Vaux-le-Penil : un week-end magique à vivre en famille ou entre amis.

- Marrons chauds et barbes à papa offerts par la Ville de 14h à 17h
- Vin et chocolat chauds offerts par le Comité des Fêtes de 16h à 16h30
- Présence du Père-Noël les samedi et dimanche à 16h

- + La Ferme des Jeux



## LA BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL

DU 16 NOVEMBRE AU 15 DÉCEMBRE

Dépose ta lettre au Père-Noël dans la boîte aux lettres située sur le parvis de la mairie ! N'oublie pas de laisser ton nom, ton prénom et ton adresse pour que les lutins du Père-Noël puissent te répondre...



D'UNE TRIBUNE À L'AUTRE...

**Vaux-le-Pénil, Notre Avenir, Ensemble**

Nous n'avons pas pour habitude de répondre aux tribunes de nos oppositions, mais quand M<sup>me</sup> Beaulnes-Sereni et son groupe se félicite dans le *Reflets* du mois dernier, que « *la majorité municipale semble enfin prendre conscience de l'état préoccupant de notre patrimoine communale* », on ne sait s'il faut en rire ou en pleurer.

Cela fait 4 ans que **son groupe LR, en alliance contre-nature avec le groupe d'opposition LFI**, colporte avec force des contre-vérités, tous les moyens semblant bons **pour contrer tous nos projets de réhabilitations patrimoniales.**

**Ces réhabilitations** concernent les bâtiments communaux, les gymnases, la Buissonnière, la Mairie, les voiries, la boucle de centre-ville, les places, les parcs, la plaine des jeux et j'en passe... Ce n'est pas rien !

Cet axe principal du mandat est notamment fléché en direction des écoles : cours, relamping, rénovations diverses et **grand projet de requalification de l'école Romain Rolland.**

Pour toutes ces oppositions qui pensent qu'il n'y avait pas d'urgence à agir ou que c'était mieux avant (avant quoi ?...), ils oublient que **20 ans d'absence d'investissement nous ont conduit à cette situation patrimoniale catastrophique.**

Ces travaux répondent aux attentes légitimes de nos concitoyens en matière d'économie d'énergie, d'isolations thermiques, de non-consommation de foncier (réhabiliter plutôt que construire), de mises en accessibilité des bâtiments et des voiries pour les personnes à mobilité réduite.

Ces impératifs nous font avancer depuis 4 ans vers une ville prête aux défis du présent, dynamique, accueillante et belle à vivre.

**Henri de Meyrignac,**  
Pour le groupe "Vaux-le-Pénil, Notre Avenir, Ensemble"

PROJET ECT : CE QUE LA MAJORITÉ NE VOUS DIT PAS

**Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie !**

L'an dernier, Henri du Bois de Meyrignac a relancé le projet de la société ECT **d'enfouir des milliers de tonnes de déchets inertes** au Tertre des Roches, en échange d'un « espace paysager ». Le 17 octobre, le conseil municipal devait se prononcer sur l'opportunité d'un tel chantier.

Lors de la séance, M. Masson, adjoint à l'environnement, a présenté le projet de manière positive, sans mentionner les risques et nuisances. Nathalie Beaulnes-Sereni est intervenue pour apporter des précisions, soulignant la contradiction dans les arguments du maire.

D'un côté, le maire invoque une urgence à sécuriser le site, sans incident pour la justifier. De l'autre, dans un courrier à ECT en juillet, il envisageait de reporter les travaux après la campagne électorale des municipales. Cette incohérence soulève des questions sur les motivations du projet.

**Le chantier prévoit le passage de 53 camions par jour, de 7h à 17h, durant 4 mois,** impactant la circulation et la tranquillité des riverains. De plus, après l'enfouissement des déchets, les Pénivauxois n'auront accès au site que dans 3 à 5 ans, temps pour ECT de finaliser l'aménagement.

**Notre groupe d'élus a voté contre ce projet,** estimant un manque de transparence et un piètre respect de la qualité de vie. **La majorité municipale l'a approuvé.**

Venez échanger sur l'avenir de Vaux-le-Pénil lors de **notre réunion publique le samedi 23 novembre à 10h aux Communs du Château.**

**N. Beaulnes-Sereni, J.-M. Judith, P. Esprit,  
L. Vanslebrouck, A. Michel, D. Gavard, G. Debomy,  
M. Garnier**

**Contact : vlp2020.nv@gmail.com / 06 36 18 05 52**

**Site : vlpnv.wordpress.com**

**Facebook : Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie**

État  
Civil

**Naissances**

**Eyden, Elena, Idalina, Martine BOUBEKEUR** née le 03/10/2024



## NOTRE VILLE A-T-ELLE UNE AMBITION ÉCOLOGIQUE

### Vaux-le-Pénil notre bien commun

Depuis 5 ans notre groupe porte l'ambition de faire de Vaux-le-Pénil une ville plaçant l'écologie populaire au cœur de ses priorités. Les récentes inondations qui ont touché notre département nous rappellent à cette ardente obligation.

Force est de constater que **beaucoup de choix faits par l'équipe de M. de Meyrignac vont à l'encontre de ces objectifs :**

- choix d'aménager un square sur une parcelle du bois Gaston-Dumont au lieu d'en faire, comme le souhaitait le comité citoyen, une réserve de biodiversité,

- absence de soutien à l'activité des Jardins de BiotopHia qui exploite des terres agricoles communales aux Prés Neufs,

- **accord unanime du groupe du maire et des communistes pour accorder au groupe privé ECT l'autorisation d'exploiter une installation de stockage de déchets inertes au lieu-dit "Le Tertre"...ce qui engendrera un trafic de 53 camions par jour pendant des semaines en plus des incertitudes liés à la provenance des déchets** et sans garantie sur la réelle sécurisation des déchets qui s'y trouvent déjà. Nous avons naturellement voté contre un tel projet !

Pour notre part **nous défendons une autre cohérence** : notamment une urbanisation maîtrisée qui fasse de la question de la non-imperméabilisation des sols et de l'aménagement de nouveaux bassins de rétention des priorités ou encore le maintien d'une activité agricole aux Prés Neufs passant par un partenariat entre la ville et BiotopHia qui pourrait ainsi développer une véritable ferme locale fournissant les cantines de la commune.

C'est une question de choix politiques.

**J GUERIN, A. BOULET, A. BOUTET, V. ZACCARDO**  
+d'infos : page Facebook et Instagram

## SCÉNARIO CATASTROPHE POUR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

### Vaux-le-Pénil humain, citoyen et solidaire

Un plan d'austérité de 60 milliards d'euros est prévu par le gouvernement.

Après avoir subi la crise du COVID, l'augmentation inouïe de la facture énergétique, l'instabilité institutionnelle inédite, les collectivités territoriales vont voir leurs ressources ponctionnées de 5 milliards d'euros chaque année auxquels s'ajoutent 1,5 milliard d'euros de Fonds vert en moins :

- 5 milliards d'euros, ce sont des emplois en moins (les collectivités font vivre les TPE, les PME et l'emploi local) et des réalisations amoindries, supprimées ou différées.
- 5 milliards d'euros pour toutes les politiques publiques de santé, d'éducation, de jeunesse, de petite enfance, l'entretien des routes, la construction de liaisons douces, la réhabilitation de sentiers ruraux.
- 1,5 milliard d'euros pour financer des travaux de transition écologique alors que l'urgence climatique est là.

Les préconisations de la Cour des Comptes sont de supprimer 100 000 emplois dans les collectivités locales. Quels services publics vont être diminués ou supprimés? Les assistantes maternelles? Les personnels de cantine? Les agents des espaces verts? Les policiers municipaux? Les personnels des crèches?

Certes, la dette de l'état est de 3 200 milliards d'euros mais le gouvernement devrait s'attaquer aux marchés financiers, à la fiscalité des riches et rétablir l'impôt sur la fortune.

Pour rappel, les communes doivent impérativement voter leur budget en équilibre alors que l'Etat n'y est pas obligé

**Patricia Rouchon, Viviane Janet, Jean-Louis Masson**  
« Vaux-le-Pénil humain, citoyen et solidaire », groupe soutenu par le PCF

## Mariages



**Kamal SAHIBI et Yosra SABRI**, mariés le 28/09/2024.

**Marie-Astrid TABONE et Benoit PELLETIER**, mariés le 05/10/2024.



## Décès

**Yannick POTIRON**, décédé le 13/09/2024.

**Christian BÉDU**, décédé le 16/09/2024.

**Martine VANHAELEWYN**, décédé le 15/09/2024.

**Robert BRÉGEARD**, décédé le 30/09/2024.

**Claudine NAIN**, décédée le 02/10/2024.

**Je participe !**

ORGANISONS **ENSEMBLE** NOTRE VILLE DE DEMAIN



## **RÉUNION PUBLIQUE** d'informations sur le **plan local d'urbanisme (PLU)**

**Mardi 12 novembre 2024**  
**à 18h30**

**Maison des Associations**  
**1, rue du 11 novembre**

présentation du **DIAGNOSTIC** et du **PADD\***

\*Projet d'Aménagement et de Développement Durables



**QR code accessible**  
**dès le 8 novembre**